



ABUS CAF AIDE PAJE ET PRIME

Par **PNM**, le **07/06/2016 à 17:03**

Bonjour, rnHELP : VOILA nous somme un couple avec un enfant (née en septembre 2015) déclarer en janvier 2016 car avant nous ne vivions pas ensemble (sans logement du coup nous etions heberger a droite et a gauche). Moi en tant que mère et mon enfant a charge j'avais droit a mes aides Paje jusqu'à JANVIER donc. Mon conjoint est en emplois aider a mis temps (salaire 800 euros net et moi 1400 net NOUS AVONS DONC : REVENU FAMILIALE 2200 avec un enfant a charge) sauf que depuis janvier la caf a arreter le verssement des aides PAJE. Mon conjoint à bènèficier de 522euros en prime d'activité de Janvier a mai. Mais ils arrêtent pas de nous envoyer des courriers (je précise pas signé, je veux dire aucun nom de technicien n'apparait) en nous indiquant que monsieur avait finalement pas le droit a cette prime ils ont donc avec tout ce merdier crée des dettes avec des retenues puis nous disent finalement que si il en avait le droit a cette prime puis encore non... etc etc au final ils ont cree des créances en ne nous versant plus les aides Paje. Nous somme complètement perdu et en colere nous ne gagnons pas enormement d'argent et nous venons d'enmenager la vie coute un peut cher a Paris alors nous ne roulons pas sur l'or non plus...rnRECAP : rn08/04/2016 "Nous avons étudié vos droit.... blablabla il apparait apres calcul que pour la prime d'activité vous avez reçu 241,57 euros alors que vous n'y aviez pas le droit VOUS NOUS DEVEZ 241,57 euros. (plus bas dans la lettre => POINT DE SITUATION DE VOS TROP PERCUS: Au total vous nous devez 426,19euros)" rn20/04/2016 " Nous avons rectifié le montant de vos ressources trimestrielles blablabla... Nous avons réétudier vos droit a partir du 01/01/2016 Il apparait apres calcul que pour la Prime d'activité vous n'avez rien reçu alors que vous aviez le droit a 518,07 euros - NOUS VOUS DEVONS 518,07 euros, moins une retenue de 426,19 soit 91,88 euros"rnPlus bas dans une colonne a partir de AVRIL 2016 => PPA 188,55eurosrn01/06/2016 "Nous avons bien reçu vos fiche de paie (OUI IL PERDAIENT LE DOSSIER DEPUIS DES MOIS !!!) Nous avons donc reetudier votre dossier a partir du 01/01/2016 il apparait que selon les calculs vous avez reçu (RECU ??? ah bon ??) 895,17euros alors que vous aviez droit a 1441,17euros NOUS VOUS DEVONS 546,00euros.

Plus bas dans une colonne Quotient familial 1009,00 euros => a partir de JUIN 2016 => PAJE 184,62 / PPA SUPPRIMER
ENSUITE le pire je crois...02/06/2016 le President de la caf certifie que nous avons reçu toutes nos prestations.. de JANVIER a mai
donne :
Janvier
PAJE : 184,62
PRIMA ACTIVITE: 172.69
RETENUE : -803,29
TOTAL -445,98
Fevrier
PAJE : 184,62
PRIMA ACTIVITE: 172.69
RETENUE : -803,29
TOTAL -445,98
Mars
PAJE : 184,62
PRIMA ACTIVITE: 172.69
RETENUE : -803,29
TOTAL -445,98
Avril
PAJE : 184,62
RETENUE : -377,10
TOTAL -192,48
Mai
PAJE : 184,62
RETENUE : -377,10
TOTAL -192,48
Seulement nous avons reçu que 522 euros de la caf comme dit tout en haut nous avons les relevés aucun autre versement n'a été fait. de Plus les documents dans le compte CAF on donc été modifié et crée pour dire que nous avons nos prestations comme dit plus haut ... Donc Logiquement pour nous nous devons recevoir 923,10 euros en aide PAJE. On a reçu que 522 euros (et c'était la prime d'activité) ils se sont remboursés en cumulant avec les aides PAJE en nous ne les versant plus. Dejà le traitement de dossier n'est pas correct et il nous manque donc 401,10 euros en aide PAJE. Avait il droit de faire ça ?
Que peut on faire ? qu'elle sont ses retenues que nous ne comprenons pas ? Pour eux le dossier a été traité correctement....
Bien à vous, merci

Par **j0s38**, le **07/06/2016** à **18:06**

bonsoir. il faut demander un rendez-vous et vous déplacer avec tous documents (feuilles de paie, tous leurs courriers et vos relevés bancaires) pour remettre votre dossier à plat. par téléphone ou e-mails, vous n'y arriverez pas